L'expérimentation sociale pour changer la société: le cas du Québec.

Daniel Latouche*

Pendant les dix dernières années, le Québec a vu fleurir les innovations sociales de tous ordres...
Peut-on s'attendre à un tel mouvement dans les pays européens ?
La spécificité de la société canadienne est-elle trop forte pour qu'on puisse imaginer de transposer en Europe et en France les résultats de cette expérience déjà considérable ?

2000 : Comment expliquer que le Canada, en particulier le Québec, ait vu surgir autant d'innovations sociales ?

D. L. : A partir de 1960, le Québec a bénéficié de ce qu'on appelle en jargon québécois le privilège du « retard historique » ; nous étions, en effet, tellement en retard dans certains domaines, que nous avons fini par devancer les régions ou les pays plus développés. C'est le même phénomène que pendant les Jeux Olympiques, dans les courses de relais : on cherche toujours à rattraper le premier, de sorte qu'à la fin de la course, personne ne sait plus qui est le premier et le dernier. Comment ce retard se traduisait-il ? Nous n'avions ni système d'assurances sociales, ni d'assurances santé dans une société pourtant relativement riche, à la fois en termes de capital humain et de ressources financières. Depuis, pendant ces 10 dernières années, le Canada a pu littéralement « s'offrir » des dizaines et des dizaines d'expérimentations sociales. Mais cela ne s'est pas limité aux innovations sociales. Ansi, en 1962, le Québec a décidé de nationaliser toutes ses compagnies privées d'électricité, chose assez unique au monde, elle les a indemnisées sur le champ...

On a vu par ailleurs surgir de tous côtés de nouveaux groupes sociaux, qui avaient enfin accès au discours politique et au discours social : chacun voulait avoir sa part du gâteau et avait ses idées pour y parvenir. On a donc assisté à un foisonnement de petites expérimentations sociales. Comment il n'existait pas de projet collectif à l'échelle nationale, on n'a pas eu à choisir parmi ces innovations en fonction d'un objectif précis ; et comme ces expériences étaient relativement riches, on n'a pas été obligé d'en choisir certaines plutôt que d'autres. Tout le monde a donc pu créer et innover : c'est ainsi qu'on est parvenu à une réforme en profondeur de l'éducation,des services de santé, du cadre juridique et de la police...

Dix ans plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui, on commence à faire le bilan de toutes ces expériences. Prenons, par exemple, le cas des cliniques populaires. Il s'est créé, à partir des années 1965 des cliniques dans les quartiers populaires, gérées par les citoyens, pour les citoyens, mais avec l'aide de médecins. Tout un réseau s'est ainsi mis en place, réseau parallèle et relativement neutre par rapport à l'État, dans la mesure où, à travers ce réseau, se faisait un travail utile, nécessaire, mais qui n'avait pas la prétention de réformer pour autant la société. Il se trouvait simplement que les services de santé n'étaient pas assez efficaces : cette lacune a été la seule raison de créer un système parallèle.

Cette expérience a évidemment attiré l'attention des bureaucrates.

Il faut noter que la carrière de fonctionnaire n'a pas au Canada la même image qu'en France : c'est une position que l'on occupe à un moment de sa vie ; on peut passer du secteur privé au secteur public et inversement sans problème. Ce n'est ni une profession à vie, ni une vocation. La profession de « bureaucrate » s'était complètement renouvelée dans les années 60 ; ceux qui y sont entrés à cette date avaient participé à plusieurs expérimentations sociales tout en travaillant pour l'État.

Cette expérience a attiré l'attention de l'administration, qui a créé une commission royale d'enquête sur ce processus : on en a conclu qu'il fallait généraliser cette formule. On a donc étatisé toutes ces cliniques populaires et en les intégrant, on leur a donné plus de ressources qu'elles n'en avaient auparavant. On a fait la même chose pour ce qu'on appelle au Canada les « cliniques juridiques », qui dispensaient à la population des conseils en matière légale et juridique. Des cliniques juridiques officielles ont été alors mises en place avec l'aide de l'État.

2000 : La crise économique en Europe, et en particulier l'acuité du problème du chômage, vont-il aboutir à un ralentissement de l'innovation sociale ?

D. L. : Le Canada a généralement un taux de chômage élevé ; quant au Québec, il y est plus élévé encore. Cette situation me porte d'ailleurs à croire que l'Europe va connaître demain des taux de chômage similaires, avant que l'on ne finisse par prendre des mesures radicales pour lutter contre ce problème. On s'imagine facilement en Europe qu'un taux de 8 % de chômage conduirait tout droit à la révolution ; au Québec, nous avons 12 % de chômeurs et la révolution est encore loin...

Les projets et expériences sociales de tous ordres ont pourtant foisonné, ainsi que les expériences dites « d'initiative locale »...

Des groupes se sont créés, constitués de gens qui se connaissent déjà ou qui s'associaient à propos d'un thème de réflexions précis, qu'il s'agisse d'écologie ou d'étudier l'histoire de l'évolution des femmes... Tous ces groupes peuvent s'adresser au Gouvernement. Mais cette récupération gouvernementale reste sélective. On s'est ainsi rendu compte très rapidement que tous les projets n'étaient pas acceptés. A partir d'un moment donné, l'État a voulu orienter cette production d'innovations. Et parmi les projets « d'initiative locale », on s'est bien ren-

(*) Université McGill, Montréal, Canada. Interview de Gritti Haumont.

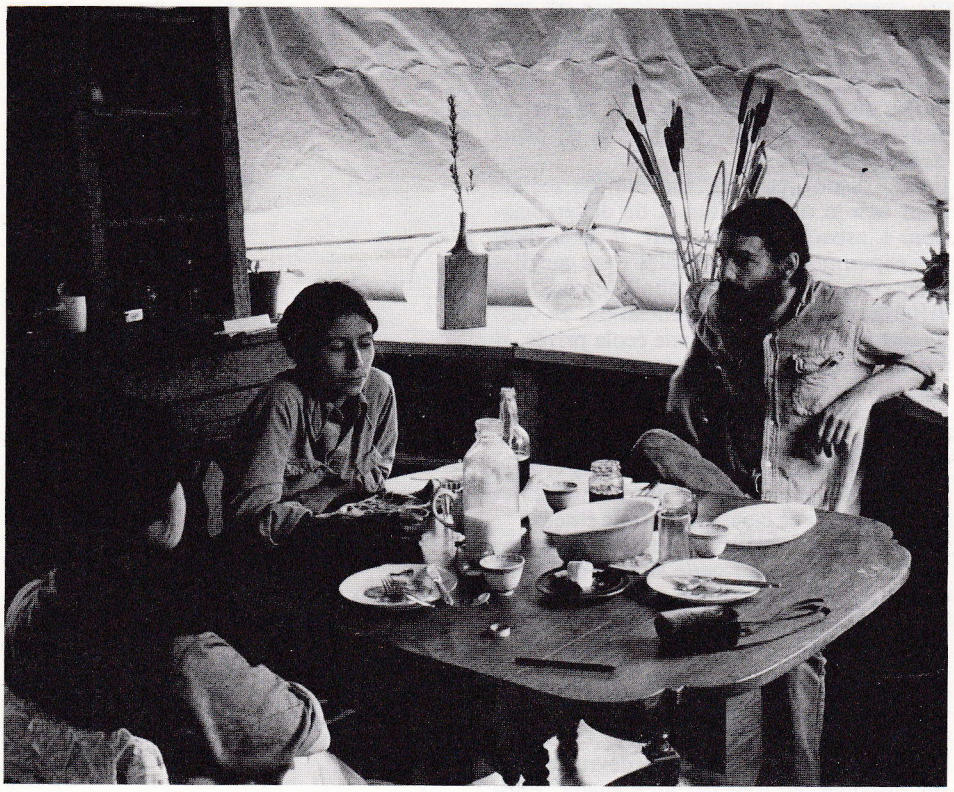

Lorsque les projets « alternatifs » ont déjà un certain passé : Sunflower Settlement » au Québec. La maison principale en forme de dôme géodésique...

du compte que les projets d'action écologique ou les recherches historico-littéraires étaient beaucoup plus souvent acceptés que les projets portant sur l'information des classes populaires...

On a vu alors apparaître une catégorie intermédiaire : de nouveaux groupes se sont créés uniquement dans le but d'aider les autres citoyens à présenter leurs projets à l'administration de façon à ce qu'ils soient acceptés, c'est-à-dire dans un langage propre à convaincre l'État. Cette récupération fonctionne tellement bien que ces nouveaux groupes « d'animateurs » voient maintenant leurs propres projets financés par le Gouvernement. Ceci devient une espèce de cercle vicieux dont on ne sort pas.

On pense souvent que l'existence de projets « alternatifs » peut nuire à l'État. Au Québec, c'est le contraire qui s'est produit puisque c'est le Gouvernement qui les suscite, les organise et qui met en place un quadrillage d'innovations sociales. Son but est de créer des réseaux qui couvriraient tout le pays. Dans un espace tel que celui du Canada, avec une faible population, les gens ont souvent besoin de communiquer entre eux et de savoir qu'à 600 km de là, il y a des grou-

pes similaires qui font la même chose qu'eux. Dans ce domaine, l'État est particulièrement bien placé pour jouer ce rôle d'organisateur, étant donnés tous les services de communications qu'il détient.

2000 : Ce contrôle de l'État est-il très pesant ?

D. L. : On mène actuellement au Canada des études sur l'évolution de l'expérimentation sociale. On vient ainsi d'avoir les résultats d'une grande enquête menée à Montréal l'année dernière. Cette étude portait sur 160 groupes de citoyens qui faisaient de l'expérimentation sociale, sous des formes aussi diverses que des coopératives alimentaires ou des cliniques des citoyens... On a constaté que tous les citoyens contrôlaient réellement tous ces groupes, excepté une fonction, dévolue, elle, à des professionnels, qui appartenaient parfois d'ailleurs à l'administration. Dans chacun de ces groupes, les relations extérieures étaient assurées par des professionnels de la communication, qui passaient de groupe en groupe ou revenaient entre temps au service public, et qui établissaient la liaison entre ces groupes et leur environnement social ou leur environnement étatique. C'est donc au niveau de l'information et des échanges que l'État contrôle ces groupes-là. Il n'exerce pas de pression sur leurs décisions, mais il se contente de contrôler les échanges d'information entre ces associations. C'est une des raisons pour lesquelles l'information est devenue au Québec un cheval de bataille et un terrain de lutte privilégié entre ceux qui refusent cette récupération et l'État qui voudrait bien l'opérer. Ceci explique la floraison, au Canada, des radios et des télévisions communautaires, qui permettent aux citoyens de prendre la parole. Ces moyens d'expressions exigent évidemment des ressources et des compétences technologiques importantes. L'État est là pour fournir les deux, concurrencé par les compagnies publiques ou privées de télévision qui essayent, elles aussi, de contrôler ces expériences, qui leur servent de façade expérimentale. Il y a donc une lutte constante entre ceux qui essayent de garder le contrôle de ces expérimentations et l'État qui voudrait bien, en les finançant, arriver à les intégrer.

2000 : Quel est « l'impact » réel de ces expérimentations sociales ?

D. L. : Après une période d'euphorie, on en est maintenant venu à la conclusion que si ces innovations pouvaient faire évoluer les modes de vie, la manière de penser ou d'agir, elles ne changeaient en rien les conditions de vie. C'est-à-dire que la crise économique au Québec allant en s'aggravant, ces mouvements collectifs emploient toute leur imagination à trouver une gestion plus adéquate de la crise, et non à chercher à la résoudre. On se fait donc moins d'illusions sur le réel pouvoir de l'innovation sociale. Il ne faut pas pourtant tomber dans l'autre extrême, en disant que l'innovation sociale est inutile ; car ces groupes ont un impact réel bien qu'invisible, sur la société. Le fait important est qu'on s'habitue de plus en plus à l'innovation sociale ; que, par exemple la télévision se fait quotidiennement l'écho du changement social, comme elle se fait l'écho des conflits militaires partout dans le monde. Il faut que l'innovation sociale apparaisse à la « une » des journaux, comme le Vietnam il y a quatre ans. Il est très important que la masse des gens s'habitue à la création incessante d'innovations sociales.

Si l'on dresse un bilan des résultats acquis à travers ces mouvements sociaux, il apparaît très positif. On a, grâce à eux, inventé de nouveaux concepts et de nouvelles formules d'action. Ainsi les années 50 ont vu apparaître trois nouveaux concepts seulement : croissance, guerre froide et co-existence pacifique... Les années 60 ont inventé la participation, la régionalisation, la démocratisation, la débureaucratisation.. et des dizaines d'autres concepts tels que les comités de citoyens, les cliniques populaires, les coopératives d'achat, la télévision communautaire, la vidéo de groupe...

On ne peut donc pas nier qu'il y ait un acquis à ce niveau-là.

De plus tous ces mouvements apprennent aux gens à faire le lien entre l'individu, le groupe et la collectivité. Nos sociétés ont été basées, surtout en Amérique, plutôt sur l'individu ; en Europe, plutôt sur la collectivité. Mais elles n'ont jamais pris en compte ces trois niveaux ensemble. Il se fait donc un certain apprentissage social grâce à ces expérimentations.

Troisièmement, ces groupes sont une école de solidarité ; même si elle s'exerce à propos de petites choses, elle reste acquise par la suite. Par ailleurs, ils donnent la parole et font découvrir le discours politique à des gens qui jusque-là en avaient été exclus.

Il est vrai que ces mouvements sont constamment récupérés. Mais il faut bien se rendre compte que cette récupération est une marque de succès puisqu'on ne récupère que ce qui a une certaine valeur. Si l'on récupère la démocratisation ou la libéralisation des modes de vie, cela signifie que le système capitaliste se rend compte qu'il y a là, peut-être, une menace...

Il faut distinguer l'expérimentation sociale d'un besoin d'originalité et de différenciation. L'aspect le plus négatif, d'après moi, des expérimentations sociales c'est qu'elles n'ont pas véritablement aboli le code des différences et de la différenciation. Si vous mettez vos enfants dans une école privée, si vous pouvez considérer votre mari non plus comme un mari mais un compagnon, si vous allez à votre bureau en bicyclette, si vous pouvez, à Paris, vous permettre de ne pas avoir de voiture, c'est que vous vivez à un niveau de richesse intellectuelle et matérielle qui ne concerne qu'une élite.

Les expérimentations sociales ne sont pas parvenues à changer cette situation. On en arrive à cette constatation, paradoxale, c'est qu'il y a maintenant aussi un « code » de l'expérimentation sociale.

2000 : Quel avenir voyez-vous pour l'innovation sociale ?

D. L. : L'innovation sociale devra redevenir invisible, en tout cas au Canada. Puisque la récupération est maintenant généralisée, institutionalisée, puisque tout est récupérable, la seule arme qui nous reste c'est d'être invisible : on ne peut pas récupérer ce qu'on ne voit pas. Lorsqu'-Alain Touraine conclut, dans son livre, la « Société invisible » que la société a disparu, je pense que ce n'est pas nécessairement un constat d'échec comme il semble le dire. C'est plutôt la voie de l'avenir : il faut que les expérimentations sociales redeviennent invisibles.

L'expérimentation sociale reste le seul garde fou contre tout projet collectif - que ce soit à droite ou à gauche - qui signifierait hiérarchisation et centralisation accrues.

D. L.